



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

magistrats

Question écrite n° 18133

Texte de la question

M. Claude Lanfranca attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'évolution des effectifs des juges des enfants depuis ces cinq dernières années. Il souhaiterait connaître l'évolution des créations de poste par juridiction, de même que le nombre de postes théoriques et effectivement occupés.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'il attache la plus haute importance aux conditions de fonctionnement de la justice des mineurs et qu'il lui apparaît nécessaire de l'améliorer en lui affectant des moyens nouveaux. Depuis 1994, trente-sept nouveaux emplois de juges des enfants ont été créés dans les tribunaux de grande instance, ainsi que le montre le tableau suivant (il n'y a eu aucune création d'emplois de magistrat en 1997). Les effectifs globaux sont ainsi passés de 292 en 1993 à 295 en 1994, 301 en 1995, 310 en 1996, et 329 en 1998. Actuellement, 13 des 19 emplois créés par décret du 30 juin 1998 ne sont pas encore pourvus. Le comblement de ces vacances d'emplois est actuellement à l'étude. Cet effort sera poursuivi dans le cadre des prochains exercices budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. Claude Lanfranca](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18133

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 1998, page 4389

Réponse publiée le : 30 novembre 1998, page 6583